

MODÈLE GT20

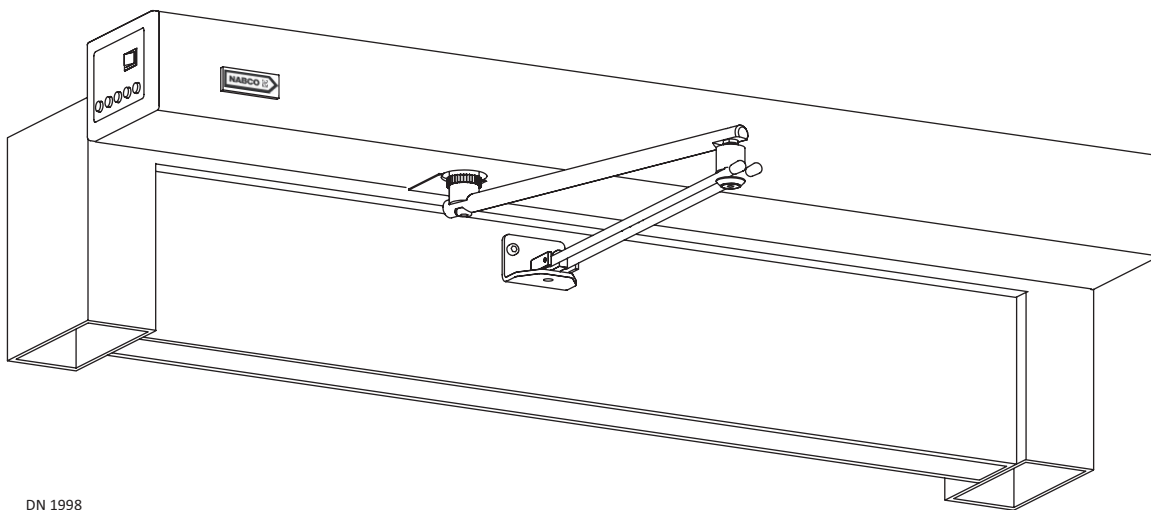
Portes automatiques et à faible énergie

MANUEL D'UTILISATION

Un membre fondateur de: AAADM
(American Association of Automatic Door Manufacturers)

AVERTISSEMENT

- COUPER l'alimentation électrique de la porte automatique si le système de sécurité ne fonctionne pas.
- Demander au propriétaire de COUPER l'alimentation électrique jusqu'à ce que les correctifs aient été faits par un technicien spécialisé de NABCO. La non-observation de ces directives peut avoir des conséquences graves.
- Ne JAMAIS laisser la porte en marche sans le bon fonctionnement de tous les systèmes de détection.



DN 1998

Table des matières

CHAPITRE 1: ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE	3
CHAPITRE 3: PORTÉE.....	3
SECTION 3.1: Pour le client	3
SECTION 3.2: Objectif	3
CHAPITRE 4: POUR COMMENCER.....	4
SECTION 4.1: Disponibilité du service	4
SECTION 4.2: Conformité aux normes de sécurité	4
SECTION 4.3: Garantie limitée	4
SECTION 4.4: Renseignements fournis par le fournisseur de portes.....	4
CHAPITRE 5: SÉCURITÉ GÉNÉRALE	5
CHAPITRE 6: FONCTIONNEMENT	5
CHAPITRE 7: PORTE BATTANTE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE	6
SECTION 7.1: Détecteurs.....	6
SECTION 7.2: Types de détecteurs	6
SECTION 7.3: Mauvais fonctionnement des détecteurs.....	6
SECTION 7.4: Contrôle de sécurité journalier	7
CHAPITRE 8: PORTE BATTANTE À FAIBLE ÉNERGIE.....	10
Section 8.1: Contrôle de sécurité journalier	10

CHAPITRE 1: ÉTIQUETTES DE MISE EN GARDE

Se référer à cette section en cas de besoin d'explications supplémentaires concernant une étiquette de mise en garde contenue dans ce manuel.

AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse pouvant causer des blessures graves. Il ne doit pas être utilisé comme avertissement de dégâts matériels, à moins que la situation n'implique la possibilité de personnes blessées.

PRUDENCE

Indique une situation dangereuse pouvant entraîner des blessures mineures. Le terme Prudence ne doit pas être utilisé lorsqu'il y a possibilité de blessures graves. Il ne doit pas être utilisé comme avertissement de dégâts matériels, à moins que la situation n'implique la possibilité de personnes blessées.

Notice: Indique un énoncé de la politique d'entreprise puisque le message porte sur la sécurité personnelle ou la protection de biens. Avis ne doit pas être utilisé pour souligner une situation dangereuse ni un risque portant sur la personne.

Attention: Une situation dans laquelle du matériel peut être endommagé ou la fonction compromise.

Note: Indique des renseignements importants offrant des instructions supplémentaires.

CHAPITRE 2: CONSEILS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE

AVERTISSEMENT

Une porte mal ajustée peut entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Les dispositifs de sécurité doivent être installés correctement et être fonctionnels.

AVERTISSEMENT

Ne PAS faire fonctionner la porte battante sans comprendre pleinement son fonctionnement. Ne pas hésiter à consulter un technicien qualifié en cas d'incompréhension. Toute non-observation de cette recommandation risque d'entraîner des blessures ou des dégâts matériels ainsi qu'annuler toute garantie.

Notice: Ce manuel doit être remis à l'établissement client ou à l'utilisateur et être conservé.

Notice: Inspecter le fonctionnement de la porte au quotidien à l'aide de la Liste de contrôle de sécurité (incluse dans ce manuel et sur la porte).

Notice: Faire inspecter la porte annuellement par un inspecteur certifié AAADM.

CHAPITRE 3: PORTÉE

SECTION 3.1: Pour le client

L'objectif de ce manuel est de permettre au propriétaire de se familiariser avec le bon fonctionnement de la porte. Il est essentiel que le propriétaire reconnaisse l'importance d'entretenir un système de porte conformément aux normes de l'industrie en matière de sécurité.

Le propriétaire/préposé à l'entretien est responsable d'inspecter le fonctionnement de la porte chaque jour. L'inspection quotidienne doit être effectuée afin d'assurer le fonctionnement sécuritaire de la porte pour une utilisation par des piétons, incluant (mais non limitée à) les invités, les clients et les employés.

SECTION 3.2: Objectif

Ce manuel explique le fonctionnement et les exigences liées à l'entretien, de même que les instructions pour des inspections de sécurité journalières.

AVERTISSEMENT

Si la porte ne fonctionne pas comme prévu lors d'un contrôle de sécurité journalier, ou à tout moment pour toute raison, NE PAS essayer de réparer ou d'ajuster la porte. Appeler un technicien certifié AAADM. Ces techniciens sont formés pour effectuer l'entretien de systèmes de portes automatiques conformément à les normes ANSI/BHMA A156.10 (entièrement automatique) et ANSI/BHMA A156.19 (faible énergie).

CHAPITRE 4: POUR COMMENCER

Les portes battantes automatiques sont composées de deux panneaux séparés ou plus, desquels un panneau pivote et l'autre panneau glisse dans un guide. Les portes battantes automatiques incluent une variété de configurations, incluant une porte battante simple ouvrant vers l'intérieur ou l'extérieur, main droite ou main gauche, ou une paire de portes battantes simultanées ouvrant vers l'intérieur ou l'extérieur, main droite ou main gauche.

Dans tous les cas, il faudra probablement utiliser des garde-corps pour protéger la zone de pivotement du panneau de porte. Si la porte pivote contre une barrière de protection naturelle comme un mur, il est alors possible de ne pas utiliser de garde-corps.

SECTION 4.1: Disponibilité du service

Les produits de portes sont distribués par un réseau national de fournisseurs autorisés pour la vente, l'installation et le service. Communiquer immédiatement avec le fabricant de portes ou son représentant autorisé en cas de besoin de service pour un système de portes automatiques.

SECTION 4.2: Conformité aux normes de sécurité

Le système de portes automatiques a été conçu en conformité avec les plus récentes normes en matière de sécurité et d'exploitation. Pour assurer un fonctionnement sécuritaire en continu, il est important que:

- ▶ Le système de portes soit entretenu selon les normes de l'industrie.
- ▶ Les autocollants et étiquettes appropriés soient appliqués sur la porte et entretenus.
- ▶ Toutes les portes soient vérifiées par un inspecteur certifié AAADM au moins une fois l'an.

L'American Association of Automatic Door Manufacturers a mis en place un programme de certification des inspecteurs de portes automatiques. Ce programme permet de former des inspecteurs pour vérifier les systèmes de portes selon la conformité avec la version appropriée d'une norme ANSI. Aux États-Unis, la norme ANSI 156.10 (utilisée pour les portes entièrement automatiques) s'applique, de même que la norme ANSI 156.19 (utilisée pour les portes à faible énergie).

SECTION 4.3: Garantie limitée

NABCO Entrances Inc. offre aux clients une garantie limitée pour sa gamme de produits Gyro-Tech. La garantie est la suivante:

NABCO ENTRANCES INC. procédera à l'échange ou la réparation à son usine (transport non inclus) de toute composante ayant un défaut de fabrication ou matériel, sous réserve d'une inspection par NABCO, pour une période d'un (1) an à partir de la date d'installation ou de 18 mois après la fabrication, le premier des deux prévalant. La garantie n'inclut pas le temps de travail sur place. L'entrepreneur/client effectuant l'installation est responsable de l'installation et du service sur le terrain. Il s'agit de la seule garantie de NABCO ENTRANCES Inc.

Cette garantie ne couvre pas les pertes ou dommages résultant de causes qui ne sont pas imputables au fabricant, d'une mauvaise utilisation, de négligence, d'un accident, d'une tempête de vent ou autre acte de la nature ni d'un acte de terrorisme. La garantie est pour une utilisation et un service normaux. La garantie ne s'applique pas à l'équipement qui a été réparé ou modifié de façon à avoir une incidence négative sur le fonctionnement. La garantie n'engage aucunement la responsabilité de NABCO pour tout dommage résultant de telles modifications, d'une mauvaise utilisation, d'actes de la nature ni d'actes de terrorisme.

SECTION 4.4: Renseignements fournis par le fournisseur de portes

Note: Consulter <http://www.aaadm.com/doorowners.asp> pour obtenir une vidéo de l'AAADM portant sur les contrôles de sécurité journaliers.

Le fournisseur de portes doit remettre au propriétaire/préposé à l'entretien :

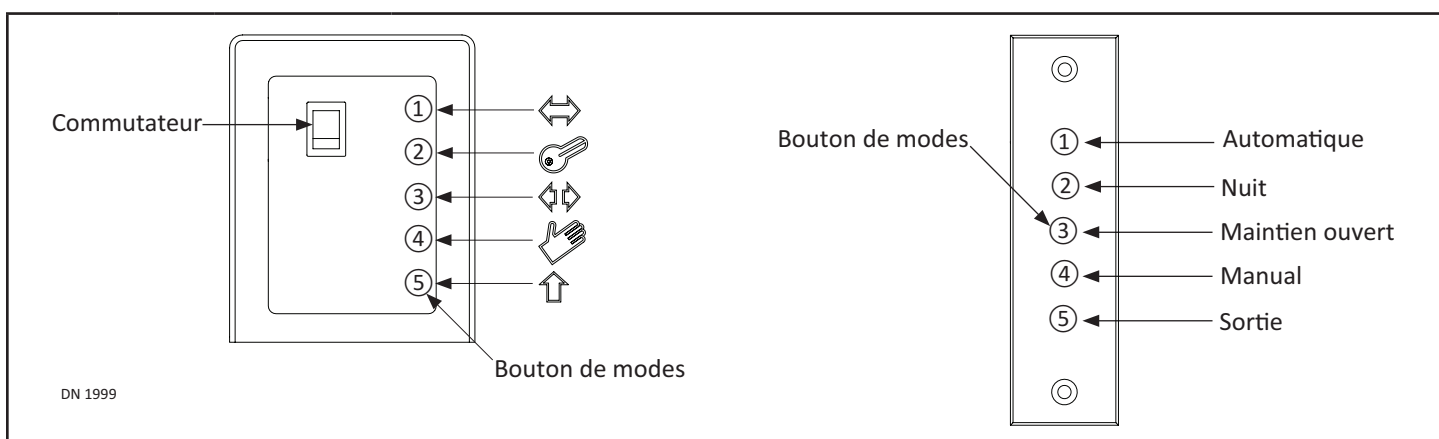
- ▶ Instructions sur la façon d'effectuer un contrôle de sécurité journalier.
- ▶ Emplacement des interrupteurs d'activation et des détecteurs, ainsi que leurs instructions d'utilisation.
- ▶ Emplacement du disjoncteur ou de l'interrupteur principal d'alimentation de chaque système de portes.
- ▶ Le numéro de téléphone pour effectuer une demande de service, de renseignements concernant le système de portes ou pour rapporter une situation préoccupante.
- ▶ Un formulaire d'inspection AAADM, ou un bon de travail signé par un inspecteur certifié AAADM.
- ▶ Fixé à la porte, une étiquette d'inspection de conformité remplie, au bas de l'étiquette d'informations de sécurité.
- ▶ Les renseignements sur la garantie de chaque porte.

CHAPITRE 5: SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Porter attention aux éléments de sécurité suivants et effectuer les vérifications périodiques, lorsqu'indiqué.

- ▶ Force (il est possible de mesurer la force avec un dynamomètre):
 - La force pour empêcher la porte de fermer ne doit pas dépasser 30 livres.
 - Si la porte en est équipée, la force d'ouverture antipanique ne doit pas dépasser 50 livres.
 - La force pour ouvrir la porte en cas de panne de courant ne doit pas dépasser 30 livres.
- ▶ Mode d'ouverture antipanique (si la porte en est équipée): Lorsque la porte (ou la porte comprenant une fenêtre latérale) est poussée en mode d'ouverture antipanique, s'assurer que la porte ne s'active pas dans l'autre direction.
- ▶ Montant de la gâche: La porte ouverte, saisir le montant de la gâche de la porte et essayer de le déplacer à la verticale et à l'horizontale. Il devrait y avoir très peu, ou pas, de relâchement dans les pivots de porte, et/ou les connexions entre la porte et l'opérateur.

CHAPITRE 6: FONCTIONNEMENT



Interrupteur		Description	
Commutateur	ACTIVER	Lorsque l'interrupteur est en position ACTIVER (ON), la porte fonctionne.	
	DÉSACTIVER	Lorsque l'interrupteur est en position DÉSACTIVER (OFF), la porte ne fonctionne pas. La position DÉSACTIVER (OFF) ne coupe pas l'alimentation principale de la porte.	
Bouton de mode	Icône	Définition	Description
1		Automatique	La porte est ouverte par une activation.
2		Nuit	La porte peut seulement être ouverte par une activation à la borne d'entrée (clé).
3		Maintien ouvert	La porte ouvre et reste ouverte.
4		Manuel	Tous les dispositifs d'activation sont ignorés.
5		Sortie	Seule une activation de la borne du détecteur intérieur ouvre la porte.

CHAPITRE 7: PORTE BATTANTE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE

SECTION 7.1: Détecteurs

Le système de portes battantes peut utiliser un détecteur qui active la porte battante avec la technologie par micro-ondes/infrarouge, ou la technologie de détection infrarouge, selon la marque.

- ▶ Détecteur avec technologie par micro-ondes/infrarouge: Possède une zone de détection plus profonde et convient à des conditions de circulation rapide.
- ▶ Détecteur avec technologie à infrarouge: Utilisé pour le balayage arrière afin de détecter les piétons sur le seuil jusqu'à ce que la porte soit complètement fermée.

SECTION 7.2: Types de détecteurs

7.2.1 Détecteur de mouvement

Les détecteurs de mouvement sont utilisés pour activer la porte lorsqu'ils détectent un objet en mouvement, comme un piéton ou un panier d'épicerie. Les détecteurs de mouvement peuvent habituellement faire la distinction entre les objets qui s'approchent ou s'éloignent de la porte. Les détecteurs de mouvement ne peuvent pas détecter des objets immobiles comme une personne qui arrête de bouger dans la zone de détection.

7.2.2 Détecteur de présence

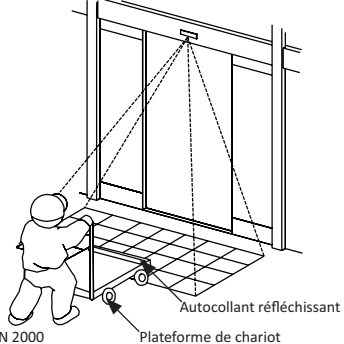
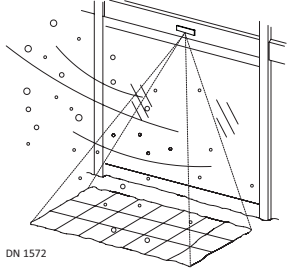
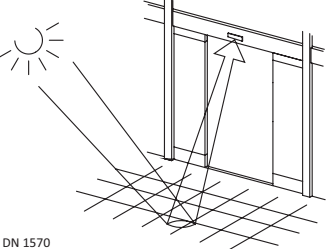
Les détecteurs de présence détectent les objets en mouvement et immobiles situés dans la trajectoire de la porte et envoie un signal en conséquence à l'unité de contrôle. NABCO Entrances utilise la technologie à infrarouge dans ses détecteurs de présence.

7.2.3 Détecteur de mouvement/présence

Les détecteurs de mouvement/présence assurent la détection de mouvement et la sécurité des piétons.

SECTION 7.3: Mauvais fonctionnement des détecteurs

Table 1 Quelques exemples de causes possibles du mauvais fonctionnement des détecteurs.

<p>La plateforme d'un chariot:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Est trop près du sol ▶ La surface d'un panier ou d'un chariot n'est pas assez réfléchissante pour être détectée. (Du ruban ou des autocollants réfléchissants peuvent aider.) 	 <p>Autocollant réfléchissant Plateforme de chariot DN 2000</p>
<p>Le détecteur est exposé à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vapeur ▶ Fumée d'échappement ▶ Insectes ▶ Pluie forte ▶ Neige abondante 	 <p>DN 1572</p>
<p>La zone de détection de présence est inondée de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Forte lumière du soleil ▶ Lumière du soleil réfléchissant sur le plancher (comme des planchers de marbre ou d'aluminium) ▶ Fort éclairage artificiel ▶ Éclairage artificiel réfléchissant sur le plancher (comme des planchers de marbre ou d'aluminium) ▶ Luminaires placés trop près du détecteur 	 <p>DN 1570</p>

Bassin d'eau situé dans la zone de détection de présence	
Un objet placé dans la zone de détection de présence pouvant se déplacer dans la zone de détection (p. ex. en raison du vent).	
De multiples détecteurs installés près les uns des autres, ou qui se font face.	

SECTION 7.4: Contrôle de sécurité journalier

PRUDENCE

Si on ne prévoit pas utiliser la porte battante pendant au moins (1) mois, il est recommandé de désactiver l'unité.

PRUDENCE

Par mesure préventive, toute composante présentant des signes d'usure doit être remplacée par un technicien ou un fournisseur de service qualifié formé par NABCO.

PRUDENCE

Si un détecteur ne fonctionne pas, il est possible que la porte se déplace vers une personne sans s'arrêter.

Attention: Dans l'éventualité où un objet devait être retiré de la zone de détection de présence (à proximité), le détecteur maintiendra la porte ouverte jusqu'à ce qu'il (réapprenne) la zone avant de retrouver son fonctionnement normal. Il est possible que ceci prenne une minute ou deux.

Le meilleur moment pour effectuer un contrôle de sécurité journalier est tôt le matin alors que la circulation de piétons est restreinte dans les zones d'activation des détecteurs. L'objectif du contrôle journalier des détecteurs est d'assurer la sécurité des piétons et la protection du propriétaire.

7.4.1 Zone de la porte battante et du plancher

1. S'assurer que le disjoncteur soit bien en position ACTIVÉ (ON). Ne pas faire passer le disjoncteur de ACTIVER (ON) à DÉSACTIVER (OFF) trop rapidement.
2. S'assurer que le commutateur soit à ACTIVER (ON). Activer la porte battante.
 1. La porte devrait ouvrir lentement et en douceur (4 secondes et plus), et arrêter sans impact.
 2. La porte doit rester entièrement ouverte pendant au moins (5 secondes) avant de commencer à fermer.
 3. La porte devrait fermer lentement et en douceur (4 secondes et plus), et arrêter sans impact.
3. Inspecter la surface du plancher. Elle doit être propre et exempte de pièces libres qui pourraient faire trébucher ou tomber l'utilisateur. Garder la trajectoire de circulation dégagée.
4. Inspecter l'état général de la porte. L'affichage approprié doit être présent et la quincaillerie doit être en bon état.

5. Retirer tout ce qui ne devrait pas être sur la trajectoire de la porte battante. Il ne devrait pas y avoir de babillard, de présentoir d'imprimés ni de marchandise, ou tout autre objet qui perturberait l'utilisation de la porte ou inviterait les gens à arrêter ou se tenir dans la zone de la porte.
6. S'assurer que le couvercle du boîtier et tous les autres éléments de quincaillerie soient bien fixés.
7. Vérifier s'il y a des coupe-froids endommagés ou manquants.
8. Si la porte en est équipée: Vérifier l'ouverture antipanique. En mode d'ouverture antipanique, la porte ne doit pas s'activer. Communiquer avec le fournisseur pour obtenir de plus amples renseignements.
9. Faire inspecter le système de portes à faible énergie au moins chaque année par un inspecteur certifié AAADM.

7.4.2 Vérification du détecteur pour le côté de l'activation de la porte battante

1. Marcher vers la porte battante à vitesse normale. À environ (4) pieds de la porte battante, celle-ci devrait commencer à ouvrir:
 1. La durée d'ouverture de la porte battante à 80 degrés ne doit pas être moins de 1,5 seconde.
 2. La porte doit rester complètement ouverte pendant au moins (1,5 seconde) après la perte de détection.
 3. La durée de fermeture à la vérification du verrou doit être d'au moins (2 secondes).
 4. La vérification du verrou doit survenir à plus de 10 degrés, et la porte doit fermer de ce point en plus de 1,5 seconde.
2. S'immobiliser sur le seuil pendant au moins (4) secondes. La porte ne devrait pas toucher au piéton.
3. Arrêter la porte dans la trajectoire de pivot et faire une pause de (10) secondes. La porte ne devrait pas toucher au piéton.
4. Sortir de la zone d'activation.
 - a. Après un bref délais (au moins 1 1/2 seconde), la porte devrait fermer complètement en douceur et sans impact.
 - b. Si la circulation est bidirectionnelle, se déplacer vers le côté pivotant de la porte. La porte doit ouvrir bien avant d'atteindre la zone de déplacement de la porte.
 - c. Si la porte battante ferme (1) pied par seconde ou plus vite, des ajustements sont nécessaires.

7.4.3 Vérification du détecteur pour le côté de l'activation de la porte battante

1. Marcher vers le côté de sécurité de la porte battante. Au même moment, demander à une autre personne de s'approcher de la zone d'activation de la porte battante.
 - a. Si la porte est équipée d'un détecteur de présence encastré au plafond, celle-ci ne devrait pas ouvrir tant qu'il y a une présence dans la zone de sécurité. Voir la Figure 1.

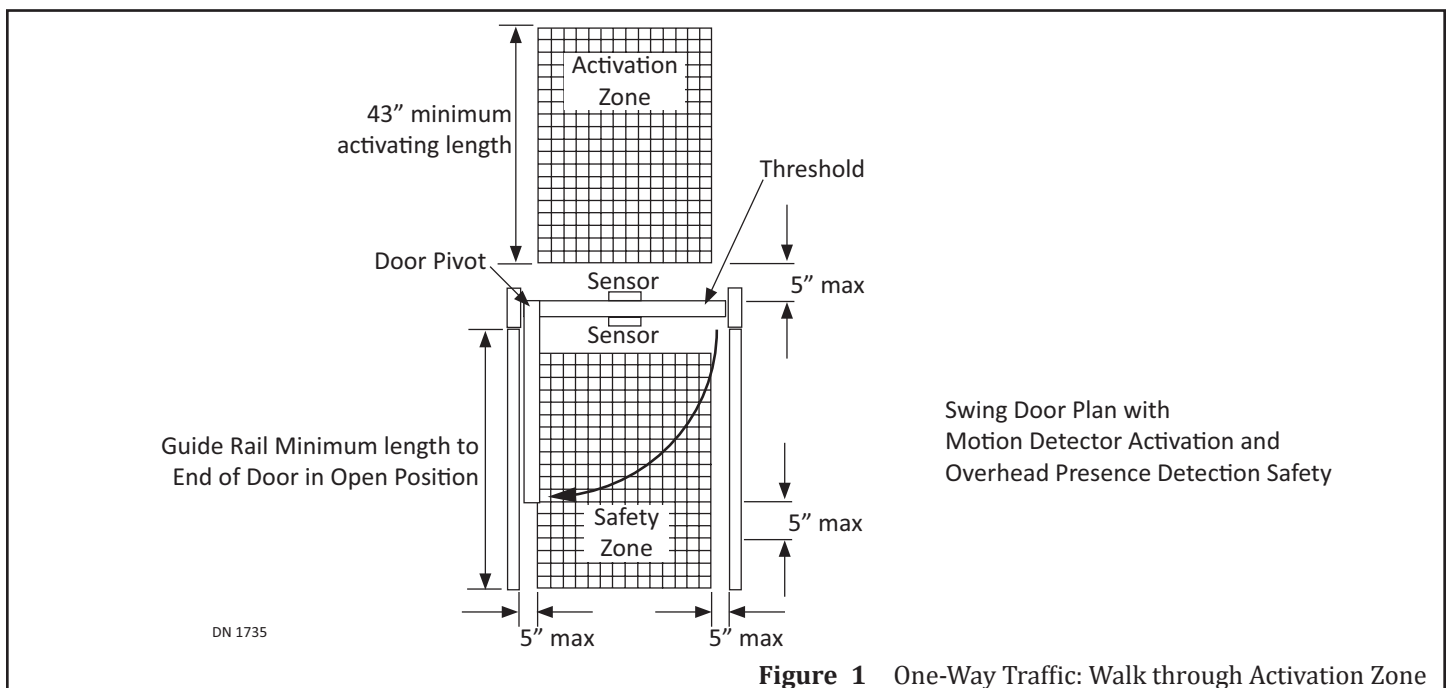
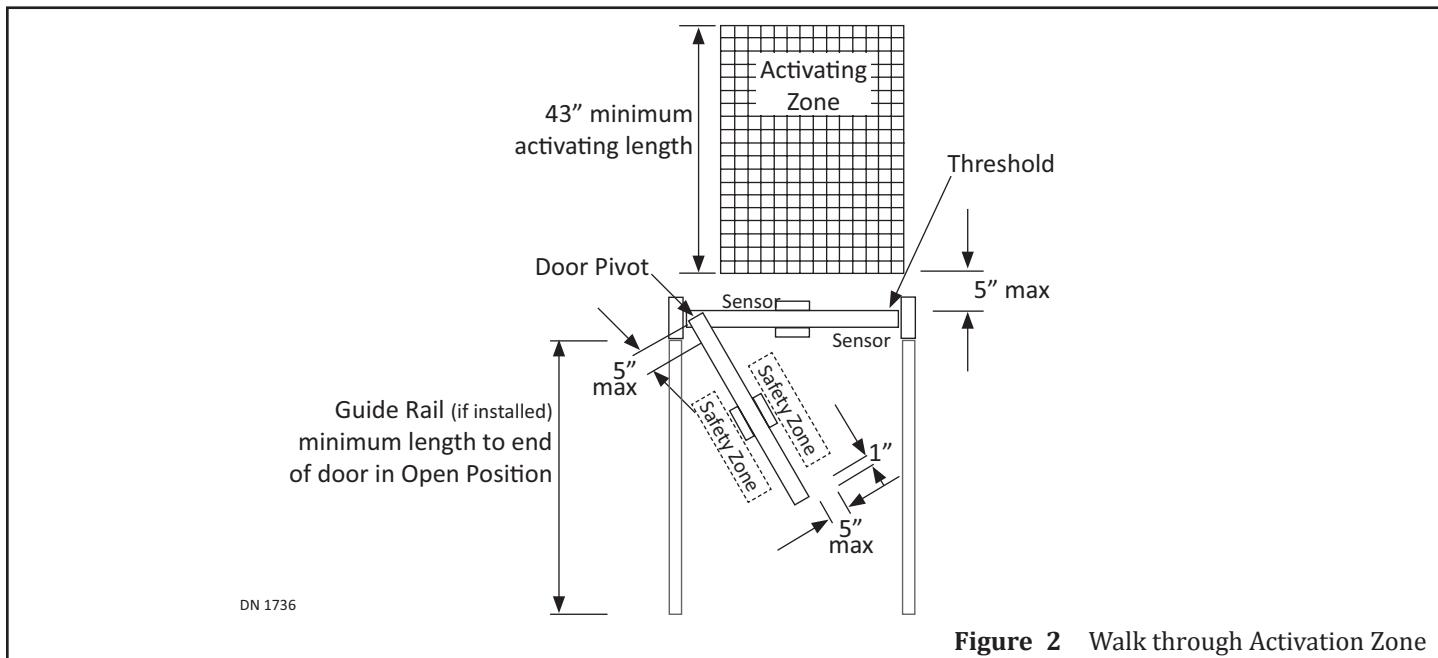
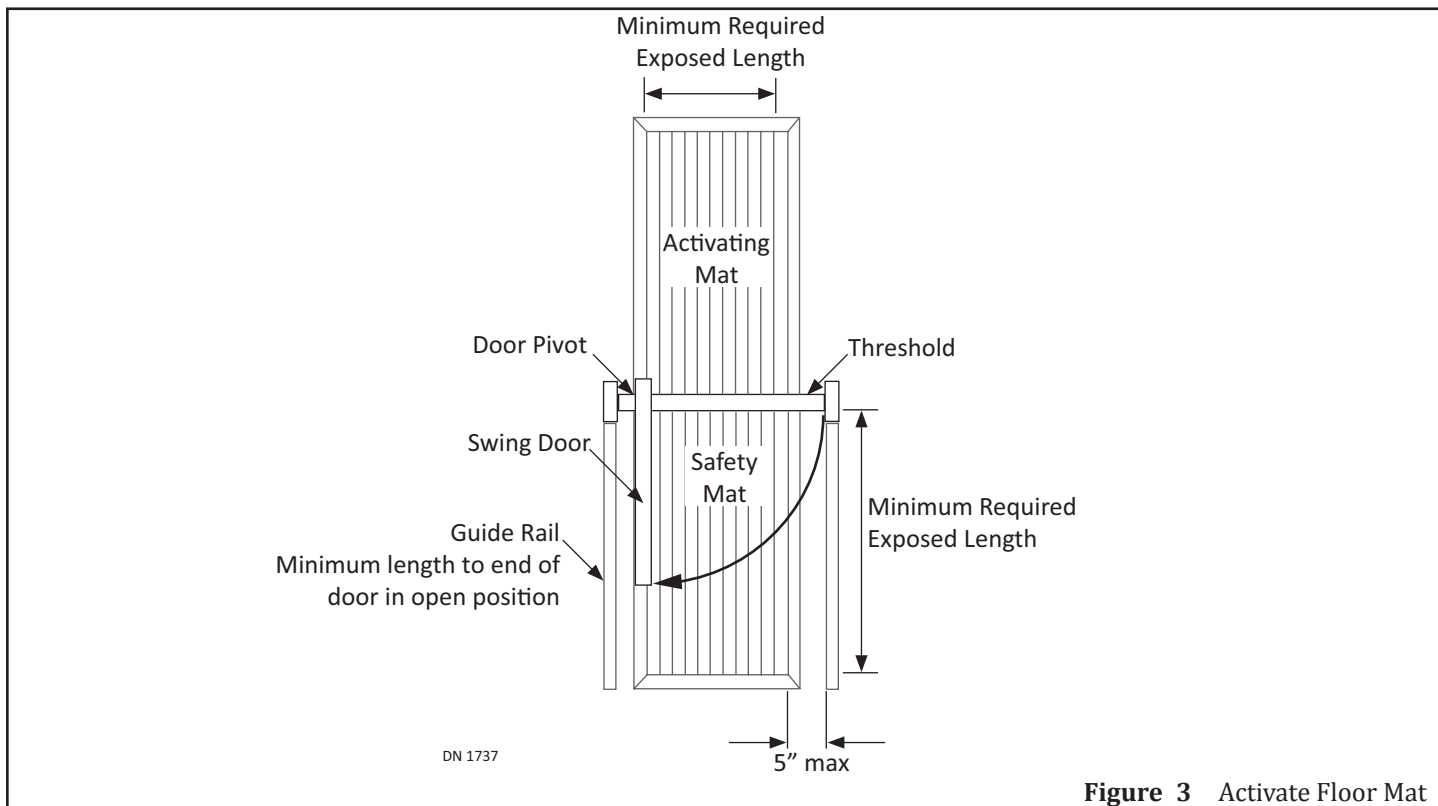


Figure 1 One-Way Traffic: Walk through Activation Zone

- b. Si la porte est équipée d'un détecteur de présence monté à la porte, la porte peut commencer à ouvrir, mais doit s'inverser, arrêter, ou ralentir. Voir la Figure 2.



7.4.4 Vérification de l'activation du tapis pour activer le côté de la porte battante



1. S'assurer que le tapis soit un (1) morceau et fixé à l'aide de toutes les vis nécessaires.
 1. Marcher sur le tapis d'activation.
 2. Continuer de marcher sur le seuil et le tapis de sécurité.
 3. S'immobiliser pendant au moins (4) secondes. La porte ne devrait pas toucher au piéton.

2. Débarquer du tapis.
 - a. Après un bref délai (au moins 1 1/2 seconde), la porte devrait fermer complètement sans impact.
 - b. Si la porte battante ferme (1) pied par seconde ou plus vite, des ajustements sont nécessaires.
3. Embarquer à nouveau sur le tapis d'activation, mais à un endroit différent.
4. Répéter les étapes 2 à 6 plusieurs fois.

7.4.5 Vérification de l'activation du tapis pour le côté de sécurité de la porte battante

PRUDENCE

Si le tapis de sécurité ne fonctionne pas, il est possible que la porte se déplace vers une personne sans s'arrêter.

L'objet du tapis de sécurité est de maintenir la porte ouverte, ou d'inverser la direction de la porte pour une position d'ouverture lors de l'approche d'un piéton de l'autre côté. Il est possible d'utiliser les tapis de sécurité pour une circulation bidirectionnelle et unidirectionnelle.

1. S'assurer que le tapis de sécurité soit un (1) morceau et fixé à l'aide de toutes les vis nécessaires.
2. La porte battante fermée, marcher sur le tapis de sécurité. Au même moment, demander à une autre personne de se tenir sur le tapis d'activation.
 - a. La porte devrait rester complètement fermée tant qu'une personne se tient sur le tapis de sécurité.

CHAPITRE 8: PORTE BATTANTE À FAIBLE ÉNERGIE

Section 8.1: Contrôle de sécurité journalier

PRUDENCE

Si on ne prévoit pas utiliser la porte battante pendant au moins (1) mois, il est recommandé de désactiver l'unité.

PRUDENCE

Par mesure préventive, toute composante présentant des signes d'usure doit être remplacée par un technicien ou un fournisseur de service qualifié formé par NABCO.

PRUDENCE

Si un détecteur ne fonctionne pas, il est possible que la porte se déplace vers une personne sans s'arrêter.

Attention: Dans l'éventualité où un objet devait être retiré de la zone de détection de présence (à proximité), le détecteur maintiendra la porte ouverte jusqu'à ce qu'il (réapprenne) la zone avant de retrouver son fonctionnement normal. Il est possible que ceci prenne une minute ou deux.

Le meilleur moment pour effectuer un contrôle de sécurité journalier est tôt le matin alors que la circulation de piétons est restreinte dans les zones d'activation des détecteurs. L'objectif du contrôle journalier des détecteurs est d'assurer la sécurité des piétons et la protection du propriétaire.

1. S'assurer que le disjoncteur soit bien en position ACTIVÉ (ON). Ne pas faire passer le disjoncteur de ACTIVER (ON) à DÉSACTIVER (OFF) trop rapidement.
2. S'assurer que le commutateur soit à ACTIVER (ON). Activer la porte battante.
 1. La porte devrait ouvrir lentement et en douceur (4 secondes et plus), et arrêter sans impact.
 2. La porte doit rester entièrement ouverte pendant au moins (5 secondes) avant de commencer à fermer.
 3. La porte devrait fermer lentement et en douceur (4 secondes et plus), et arrêter sans impact.
3. Inspecter la surface du plancher. Elle doit être propre et exempte de pièces libres qui pourraient faire trébucher ou tomber l'utilisateur. Garder la trajectoire de circulation dégagée.
4. Inspecter l'état général de la porte. L'affichage approprié doit être présent et la quincaillerie doit être en bon état.
5. Retirer tout ce qui ne devrait pas être sur la trajectoire de la porte battante. Il ne devrait pas y avoir de babillard, de présentoir d'imprimés ni de marchandise, ou tout autre objet qui perturberait l'utilisation de la porte ou inviterait les gens à arrêter ou se tenir dans la zone de la porte.
6. S'assurer que le couvercle du boîtier et tous les autres éléments de quincaillerie soient bien fixés.
7. Vérifier s'il y a des coupe-froids endommagés ou manquants.
8. Si la porte en est équipée: Vérifier l'ouverture antipanique. En mode d'ouverture antipanique, la porte ne doit pas s'activer. Communiquer avec le fournisseur pour obtenir de plus amples renseignements.
9. Faire inspecter le système de portes à faible énergie au moins chaque année par un inspecteur certifié AAADM.